

Stratégie en faveur de la qualité

2021-2024

Définition de la qualité

L'assurance et le développement de la qualité font depuis toujours partie intégrante de l'activité médicale. La FMH fait œuvre de pionnière dans la promotion et le développement de la qualité des soins. Elle encourage la collaboration au sein du corps médical et coordonne les activités et les questions relatives à la qualité au niveau national en incluant tous les partenaires du domaine de la santé. Avec la création de l'Académie suisse pour la qualité en médecine (ASQM), la FMH fournit une base institutionnelle aux activités en faveur de la qualité tout en permettant de tirer profit des synergies et d'éviter les doublons.

La FMH ne connaît pas de définition uniforme de la qualité et si on voulait en résumer les nombreux aspects déterminants, la définition deviendrait aussi générale qu'inutile.

La FMH s'engage toutefois pour la qualité élevée de la prise en charge médicale : Offrir au bon endroit et au bon moment les soins médicaux dont les patientes et patients ont besoin de manière à obtenir globalement le meilleur résultat possible. Telle est l'idée directrice de l'activité médicale.

Au final, la définition et la détermination des activités qualité ainsi que la définition, l'application et l'interprétation correctes de la mesure de la qualité incombent aux sociétés de discipline médicale compétentes.

Champs d'action

L'Académie suisse pour la qualité en médecine (ASQM) est l'organe responsable pour toutes les questions liées à la qualité en médecine. Elle

- favorise la promotion de tous les aspects liés à la qualité médicale dans l'intérêt des patient-e-s, des proches et des médecins, et assume un rôle de précurseur en la matière ;
- soutient le développement d'une culture de la qualité et s'engage pour un standard élevé lors de la saisie, de l'évaluation et de l'interprétation de données qualité et lors de projets relatifs à la qualité ;
- s'engage pour une meilleure prise en compte de la qualité dans la formation prégraduée, postgraduée et continue des médecins ;
- promeut la cohésion du corps médical en matière de qualité et soutient la mise en réseau des activités qualité des diverses sociétés de discipline, en particulier au niveau des interfaces entre les différentes spécialités médicales et avec les institutions impliquées en aval et en amont ;
- associe les partenaires du domaine de la santé, coordonne les aspects médicaux de la recherche concomitante et sur la fourniture des soins et intervient comme interlocutrice dans ce domaine, et négocie les questions de qualité sur le plan national ;
- dirige la communication sur des thèmes liés à la qualité au sein du corps médical et à l'externe, et représente celui-ci dans le domaine de la qualité.

Objectifs

Coordination/mise en réseau et soutien aux organisations médicales

- L'ASQM soutient les organisations médicales dans la mise en œuvre de la charte qualité.
- L'ASQM soutient les organisations médicales dans la mise en œuvre et le respect des dispositions légales (p. ex. art. 58 LAMal et art. 58 OAMal).
- L'ASQM soutient les organisations médicales en tant que première interlocutrice pour toutes les questions liées à la qualité.
- L'ASQM promeut et coordonne les projets présentant un intérêt pour les médecins et les patient-e-s en tenant compte des défis posés par la polymorbidité.
- L'ASQM encourage la collaboration au sein du corps médical sur la question de la qualité.
- L'ASQM soutient les sociétés de discipline médicale dans la définition de la qualité dans leur domaine.
- L'ASQM soutient les organisations médicales dans le développement de la qualité et des procédures en lien avec celle-ci.
- L'ASQM met en réseau les activités en faveur de la qualité.

L'ASQM se positionne à l'externe et renforce les mesures de communication

- L'ASQM contribue au développement du système suisse de santé en sa qualité de partenaire crédible et de premier plan.
- L'ASQM élabore des propositions de solution concrètes dans le domaine de la qualité en médecine à l'intention de la politique de la santé en tenant compte de la question de la polymorbidité et dans une approche économique durable.
- L'ASQM soutient les organisations de la FMH dans la garantie d'une prise en charge de qualité élevée pour la population.

L'ASQM favorise, lance et soutient les activités interprofessionnelles et interdisciplinaires en faveur de la qualité

- L'ASQM développe et promeut des initiatives qualité et des modèles de soins innovants, interdisciplinaires et interprofessionnels.
- L'ASQM s'engage pour une collaboration constructive et ciblée avec les partenaires du milieu de la santé.
- L'ASQM s'engage pour des initiatives qualité axées sur le travail en équipe qui peuvent être mises en œuvre au quotidien.

L'ASQM mène un débat sur la qualité en s'appuyant sur des données

- L'ASQM s'engage pour la souveraineté du corps médical en matière de données et de définition concernant les données, la mesure et les paramètres relatifs à la qualité.
- L'ASQM s'engage pour un relevé et un registre des données ciblés, conformes à la loi et clairement définis.
- L'ASQM encourage un débat sur la qualité fondé sur des données et sur l'évidence scientifique lorsque cela est possible tout en montrant les limites et les effets.
- L'ASQM s'efforce de réduire les incitatifs erronés susceptibles d'avoir des effets indésirables.

L'ASQM promeut la sécurité des patient-e-s ainsi que les projets et activités en ce sens

L'ASQM s'engage pour que la qualité soit définie partout de la même manière, quel que soit l'assureur

Structuration de la démarche qualité

En tant qu'organisation de la FMH, l'Académie suisse pour la qualité en médecine ASQM conseille le Comité central de la FMH qui, conformément aux Statuts de la FMH, est l'organe qui exécute les décisions de la Chambre médicale en matière de politique professionnelle. Au sein de l'ASQM, différents organes assument différentes tâches et fonctions nécessaires à la réussite des projets :

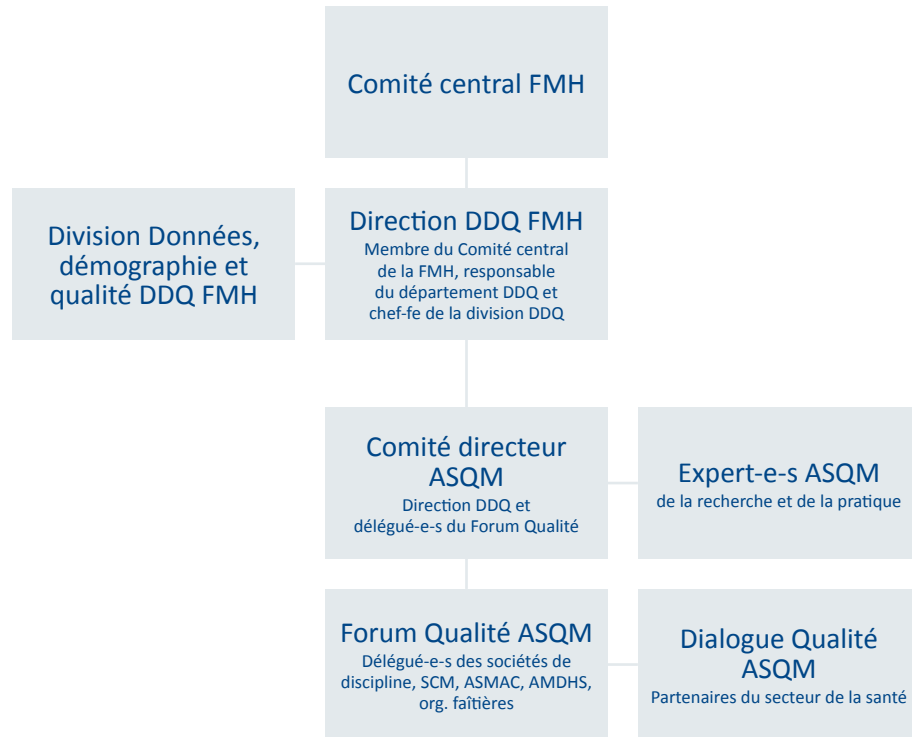
- **Direction DDQ FMH** : font partie de la direction DDQ FMH la personne responsable du département Données, démographie et qualité (DDQ) au Comité central et la ou le chef-fe de la division DDQ de la FMH.
- **Comité directeur** : font partie du Comité directeur de l'ASQM les membres de la direction DDQ FMH ainsi que quatre délégué-e-s du Forum Qualité. Ces quatre personnes sont élues à titre personnel pour une durée de quatre ans par les membres avec droit de vote du Forum Qualité. Tous les membres du Forum Qualité sont éligibles.
- **Forum Qualité** : le Forum Qualité est composé d'un-e délégué-e de chacune des organisations suivantes : sociétés de discipline médicale, sociétés cantonales de médecine, organisations faitières, Association suisse des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (ASMAC) et Association des médecins dirigeants d'hôpitaux de Suisse (AMDHS). Toutes les personnes déléguées par les sociétés de discipline médicale et les sociétés cantonales de médecine ont droit de vote et d'éligibilité. Les personnes déléguées par les autres organisations disposent d'une voix consultative.

- **Dialogue Qualité** : le Dialogue Qualité¹ se compose de personnes déléguées par les organisations/secteurs suivants :
 - Autorités du domaine de la santé
 - Organisations de patients
 - Répondants des coûts
 - Facultés de médecine
 - Associations professionnelles non médicales du domaine de la santé
 - Organisations qualité du domaine de la santé
 - ASSM
 - ISFM
 - Associations d'hôpitaux
- **Division DDQ FMH** : la division DDQ est responsable des travaux opérationnels au sein de l'ASQM. Ses collaboratrices et collaborateurs dirigent les projets propres à l'ASQM, accompagnent les projets externes soutenus par l'ASQM et assurent la coordination entre les organes de l'ASQM.
- **Expertes et experts** : pour accomplir ses tâches, l'ASQM recourt à des expert-e-s de manière ponctuelle ou durable. Au bénéfice de connaissances provenant du monde scientifique et/ou de la pratique, ces personnes soutiennent l'ensemble des organes de l'ASQM en cas de besoin et assurent une activité de conseil et un retour d'informations indépendant. Les expertes et experts sont nommés sur proposition de la direction DDQ FMH ou du Comité directeur.

¹ Actuellement, le Dialogue Qualité de l'ASQM se compose des organisations suivantes (par ordre alphabétique) : Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ), Commission des tarifs médicaux LAA (CTM), Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS), curafutura, Fondation EQUAM, Facultés de médecine des universités suisses, Organisation suisse des patients, H+ Les Hôpitaux de Suisse, Ligue suisse contre le cancer, Office fédéral de la santé publique (OFSP), Oncoreha, Oncosuisse, santésuisse, Sécurité des patients Suisse, Société suisse pour le management de qualité dans la santé (SQMH).

Mesures

Organigramme de l'ASQM



L'ASQM défend ses objectifs dans le cadre de ses propres organes (cf. structuration de la démarche qualité) et par sa présence au sein de différents autres organes (p. ex. ANQ et QualiCCare), et s'implique dans les processus législatifs et de mise en œuvre pertinents. Elle rédige des **documents de base** et des **prises de position** sur différents thèmes relatifs à la qualité en se basant sur la littérature scientifique et propose son **soutien pour les questions en lien avec la qualité**. Elle publie une **lettre d'information** et communique sur des thèmes relatifs à la qualité au sein du corps médical et à l'externe, par le biais de différents canaux.

Les mesures mises en œuvre par l'ASQM figurent dans son dernier rapport qualité disponible sous www.asqm.ch > Charte qualité > **Rapports qualité**.

Contact

ASQM · Académie suisse pour la qualité en médecine

FMH · Elfenstrasse 18 · case postale · 3000 Berne 16

Téléphone +41 31 359 11 11

asqm@fmh.ch · www.asqm.ch